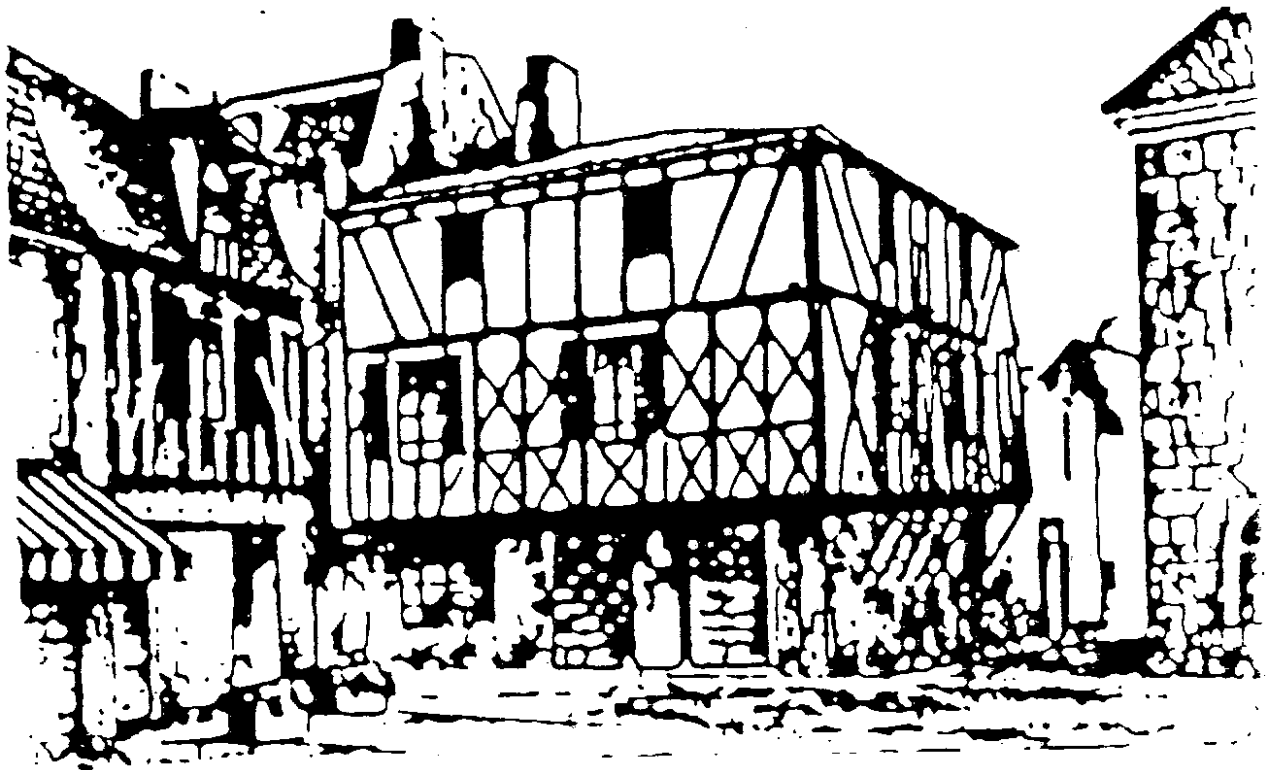


# *La Petite Gazette*

*"A la Saint-Martin,  
les soirées ressemblent aux matins"*

*pen*



*Novembre 2008*



Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par M<sup>rs</sup> les Commi//aires Gènèraux du Con/eil députès sur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.

Telles qu 'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuès, ont ètè enrègitrèes à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Guyenne en con/èquence du payement des droits règlès par les Tarif è Arret du Con/eil, du 20<sup>e</sup> de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le prèsent Brèvet a ètè délivrè A Paris par N<sup>ous</sup> Charles d'Hozièr, Con/eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

# Issigeac et son canton

Sommaire NOVEMBRE 2008.

*Le Mot du Maire*

*Répertoire*

*p.1*

*Quoi de neuf à Issigeac ?*

*p.1*

*↳ Locations*

*↳ Permanences de M. Garrigue*

*↳ Appel aux bonnes volontés*

*↳ Informations de la Municipalité*

*↳ Service Garde Médecins*

*↳ Anciens Combattants*

*↳ Service de Garde Pharmacies*

*↳ A propos de la Petite Gazette*

*↳ Urbanisme*

*↳ Amicale Laïque d'Issigeac*

*↳ Déchetterie : Horaires*

*↳ Transport scolaire SVS*

*↳ Bibliothèque Municipale*

*↳ UAI*

*↳ Distribution électronique Gazette*

*↳ Aînés Ruraux*

*↳ Etat-Civil*

*↳ Paroisse St Martin des Vignes*

*↳ Petite Gazette : Dépôt des articles*

*↳ Retraités Agricoles d'Issigeac*

*Que se passe t-il sur le canton ?*

*p.9*

*Quoi de neuf à l'Office du Tourisme*

*p.14*

## *Le Mot du Maire*

Chers concitoyens,

C'est La Toussaint. Pour en parler, les poètes évoquent souvent le temps gris, la morosité des gens qui se plaignent des choses, de l'hiver ... En ce temps de crise économique, il faut bien avouer que notre moral est en forte baisse. Il est difficile de trouver matière à véritable satisfaction ou espérance.

*Alors, on se résigne, on se lamente, on s'isole...ou on se bat ?*

Je pense qu'il n'est pas souhaitable de se laisser aller dans un climat de sinistrose qui n'aiderait en aucun cas à surmonter les difficultés de notre société actuelle ; elle n'aboutirait qu'à créer ou aggraver ce que l'on craint : la précarité. L'homme a toujours su trouver en lui les ressources nécessaires pour relever les défis de son histoire.

*« L'avenir n'est pas chose faite et qu'il faille attendre. » a dit quelqu'un.*

Nous allons devoir adapter notre comportement, notre consommation aux réalités économiques et environnementales, se recentrer sur l'essentiel mais aussi mobiliser notre force collective pour construire un avenir pensé et maîtrisé. Les hommes politiques devront plus que jamais veiller à la régulation de l'économie et à la répartition équitable du travail et des richesses.

En Périgord, nous subissons aussi les effets de la crise mais nous avons encore davantage pris conscience que nous avons la chance de vivre dans un environnement préservé. Nous n'avons pas de ressources industrielles importantes mais une richesse humaine indéniable.

*Le lien social n'est pas côté en bourse ; c'est une valeur sûre si nous savons le préserver.*

Au niveau communal, l'église sera fermée à partir du 3 novembre pour une durée indéterminée en raison des travaux.

Je tiens à rappeler qu'Issigeac est un site protégé.

Il est nécessaire de déposer une Déclaration Préalable (DP) à la mairie pour toute modification extérieure d'un bâtiment (toiture, ouvertures, enduit, menuiserie, peinture...) ou pour une construction de moins de 20m<sup>2</sup> de SHON.

Une demande de permis de construire est nécessaire pour tous travaux d'extension ou de construction neuve de plus de 20 m<sup>2</sup> de SHON, ou pour le changement d'affectation d'un local.

Les contrevenants s'exposent à devoir refaire leurs travaux s'ils n'ont pas eu l'autorisation des services et, en particulier, celle de l'architecte des bâtiments de France. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires à la constitution des dossiers à la mairie.

*Le Conseil municipal est fortement décidé à ce que ces règles soient appliquées par tous.*

Autres choses qui fâchent :

- Le non respect des panneaux d'interdiction de stationnement ;
- Le dépôt sauvage de gravats (y compris dans la Banège);
- Les vêtements ou autres objets qui bloquent régulièrement les pompes de relevage de l'assainissement.

J'en appelle à votre responsabilité citoyenne pour éviter ces incivilités ; la gendarmerie est chargée de sanctionner les personnes qui n'en tiendraient pas compte...

Quant à la carte communale, lors de la réunion de concertation avec les Personnes Publiques Associées, nous avons dû retirer certains terrains qui auraient fait l'objet d'un refus de la part du Préfet. Les représentants de la commune ont néanmoins mené une négociation des plus animées pour conserver des surfaces constructibles suffisantes pour le développement nécessaire de notre habitat. La publication de cette carte n'est plus qu'une question de jours.

*Gardons une attitude personnelle positive et responsable pour avancer ensemble.*

Au mois prochain

Jean-Claude CASTAGNER

# REPERTOIRE

## CANTON ISSIGEACOIS

- ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC  
: ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE  
☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole  
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES :
  - ↳ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
  - ↳ Christine MARIN-WERBEKE - rue des Petites Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
- ☞ KINESITHERAPEUTE :
  - ↳ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
  - ↳ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
  - ↳ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
  - ↳ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49  
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ : 05.53.58.70.32  
↳ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30
- ☞ OFFICE DU TOURISME :  
☎ 05.53.58.79.62

## ☞ PEDICURE-PODOLOGUE:

- ↳ Madame GLORIEUX, Sabine  
☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
- ↳ Madame BORDIER-GOMEZ Pascale  
☎ 06.81.54.98.29 / Fax : 05.53.73.02.14
- ☞ POMPIERS : ☎ 18
- ☞ PRESBYTÈRE de la Paroisse de St Martin des Vignes : ☎ 05.53.23.82.10
- ☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
- ☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

## ☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC: ☎ 05.53.24.98.46.

## ☞ VETERINAIRE :

- Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS  
« Chantalouette »  
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

## TRANSPORTS

- ☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

## PERMANENCES DIVERSES

## ☞ ASSISTANTE SOCIALE :

- ↳ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
- ☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC  
☎ 05.53.57.19.63
- ☞ M.S.A : Sur rendez-vous et le mercredi au : 05.53.02.67.00.

# QUOI DE NEUF A ISSIGEAC???

## LOCATIONS

- ☞ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi :
  - ↳ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
  - ↳ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
  - ↳ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
  - ↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
  - ↳ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
  - ↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1<sup>er</sup> Mardi de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 04 NOVEMBRE 2008

1

S'ADRESSER A LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES



## APPEL AUX BONNES VOLONTÉS



Nous souhaitons tous que notre village soit accueillant et qu'il y fasse bon vivre. Dans cet esprit, les membres de la commission Voirie Sécurité et Environnement ont commencé à lister des travaux à entreprendre. Certains nécessitent surtout de la disponibilité et de la bonne volonté pour être exécutés : peinture, nettoyage, plantations, aménagement du bief...

Nous vous invitons à venir participer à des journées (2 ou 3 par mois) consacrées à ces petits travaux d'embellissement du bourg. **NOVEMBRE : Lundi 03 et mardi 04**

Rendez-vous à 9h, devant la mairie

Il suffit de vous inscrire en téléphonant à la mairie : 05 53 58 70 32

Une assurance pour les bénévoles sera souscrite par la Mairie.

Cette formule permettra à nos employés communaux de se consacrer aux travaux d'entretien les plus conséquents, en particulier pour combler les nombreuses ornières de nos chemins communaux.

\*\*\*\*\*

*We all hope that everyone finds our village welcoming and enjoys living here. With this in mind, the members of the Issigeac town commission 'Road Network Security and Environment' (la commission Voirie Sécurité et Environnement) are compiling a list of jobs (some of which are quite small) that need doing to improve our town. Some jobs, such as painting, cleaning, planting, cleaning and clearing the millrace that runs around part of the town, require manpower (and womanpower!). So we hope you will come and help for a few days (2 or 3 per month) and assist us in these small improvements that will brighten up our town, the more that come the quicker the work gets done!*

**DATES: NOVEMBER : Monday 03 et Tuesday 04**

*We meet at 9 o'clock outside the Mairie. Please let us know you will be coming, just telephone the Mairie 05 53 5 8 70 32. Everybody taking part will be covered by insurance provided by the Mairie.*

*This initiative (and most of all your help) will allow the council employees to concentrate on the most important maintenance works*



## SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS (Week-end, nuit et jours fériés) Cantons de SIGOULES et ISSIGEAC



☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

**En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.**

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.



## SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) NOVEMBRE/DECEMBRE 2008



La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

<b>NOVEMBRE:</b>	☒ Du 1 <sup>er</sup> au 07 novembre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 08 au 14 novembre	☞ CALES/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	(armistice inclus)		
	☒ Du 15 au 21 novembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 22 au 28 novembre	☞ PLISSON/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
<b>DECEMBRE:</b>	☒ Du 29 nov au 05 déc	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 06 au 12 décembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 13 au 20 décembre	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 21 au 26 décembre	☞ CALES/Villeréal	☎ 05.53.36.00.04
	(Noël inclus)		
	☒ Du 27 au 31 décembre (inclus)	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11

## URBANISME

DP 0027 : DELPECH S : peintures menuiseries extérieures

DP 0028 : COMMUNE d'Issigeac : réfection toiture bâtiment communal

DP 0029 : VALADIE Immobilier : peintures menuiseries extérieures

**RAPPEL** : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments.

## DÉCHETTERIE D'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1 <sup>er</sup> octobre - 31 mars	ETE : 1er avril - 30 septembre
Lundi et Mardi	14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h	14h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ISSIGEAC

### HORAIRES

☞ **Mardi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi** :

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jeudi** : ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi** : ☞ de 13h30 à 17h30.

☞ **Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois**

☞ de 10h00 à 12h00

### TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros

☞ vacanciers-----4.00 euros

☞ enfants-----Gratuit

☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

## DISTRIBUTION ELECTRONIQUE DE LA PETITE GAZETTE

Nous vous informons qu'il est dorénavant possible de recevoir la Petite Gazette par e-mail.

Pour cela, il vous suffit de nous contacter par mail à la Mairie d'Issigeac ([mairie.issigeac@wanadoo.fr](mailto:mairie.issigeac@wanadoo.fr)).

## ÉTAT-CIVIL

☆ **Naissance** : \*Lisa, Mélyne FRANQUET est née le 19 septembre 2008 à Bordeaux. Félicitations aux heureux parents Karine JACQUOUTET et Frédéric FRANQUET domiciliés «Les Granges» à Issigeac.

\*Zoé Sarah Elisabeth Olympe GAUCHET est née le 22 septembre 2008 à Périgueux. Félicitations à Mickaël GAUCHET et Valérie RAMOND, ses heureux parents domiciliés Grand'Rue à Issigeac.

† **Décès** : Monsieur Maurice FORTIN est décédé à Castillonès le 15 octobre 2008 à l'âge de 86 ans. Toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

## LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ **Les articles** paraissant dans la Petite Gazette du mois de **DECEMBRE 2008** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac ([mairie.issigeac@wanadoo.fr](mailto:mairie.issigeac@wanadoo.fr)) avant le **MARDI 18 NOVEMBRE 2008** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de JANVIER 2009.

  
**PERMANENCE de Monsieur Daniel GARRIGUE Député de la Dordogne**  
**(sous toutes réserves de modification)**

Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

E-mail : [garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr](mailto:garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr)

LUNDI	03 NOVEMBRE	VENDREDI	07 NOVEMBRE
09H30	SIGOULES	09h30	BEAUMONT DU PERIGORD
11H00	BERGERAC	11h00	LALINDE
LUNDI	10 NOVEMBRE	VENDREDI	14 NOVEMBRE
09H30	MOULEYDIER	09h30	LE BUISSON DE CADOUIN
11H00	BERGERAC	11h00	MONPAZIER
LUNDI	17 NOVEMBRE	VENDREDI	21 NOVEMBRE
09H30	MAURENS	09h30	EYMET
11H00	BERGERAC	11h00	ISSIGEAC
LUNDI	24 NOVEMBRE	VENDREDI	28 NOVEMBRE
09H30	LA FORCE*	09h30	VELINES
11H00	BERGERAC	11h00	VILLEFRANCHE DE LONCHAT

\*La Force : Rue des Anciennes Ecoles

  
**INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE D'ISSIGEAC**

↳ **LISTES ELECTORALES** : N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de la commune d'Issigeac avant le 31 décembre 2008. Il vous suffit de vous déplacer à la Mairie, munis de votre carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile.

↳ **COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE** : La Municipalité d'Issigeac invite la population à assister à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre. Un dépôt de gerbe aura lieu à 12h00 au Monument aux Morts et sera suivi par un pot de l'amitié offert par la section cantonale d'Issigeac des Anciens Combattants PG et CATM à 12h30 à la salle du Conseil de la Mairie d'Issigeac.

↳ **FOIRE AUX ANTIQUITES ET A LA BROCANTE**: L'Office de Tourisme d'Issigeac recherche des bénévoles. Veuillez contacter l'Office du Tourisme au : 05.53.58.79.62

  
**ANCIENS COMBATTANTS PG - CATM SECTION CANTONALE ISSIGEAC**

\*Les membres de la section des Anciens Combattants sont priés de participer à l'Assemblée Générale le **jeudi 06 novembre 2008 à 18 heures**, Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Issigeac. L'ordre du jour sera le suivant : Rapport moral, rapport financier, renouvellement du Bureau, distribution des timbres 08/09 (calendrier), questions diverses.

\***Commémoration du 11 novembre** :

-10 heures 30 : Messe en l'église de Monsaguel

-11 heures 45 : Rassemblement Place du 8 mai 1945 à Issigeac

-12 heures : Allocutions et dépôts de gerbes

-12 heures 30 : Pot de l'amitié offert par la section (salle du conseil à Issigeac)

\***Vendredi 5 décembre 2008** (Monuments aux Morts d'Issigeac) : Commémoration souvenir des Anciens Combattants d'Algérie Morts pour la France.

  
**À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE**

**4**

**Prochaine après-midi pour agraffer la gazette : MARDI 25 NOVEMBRE 2008 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s**

  
**AMICALE LAÏQUE D'ISSIGEAC**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**LUNDI 10 NOVEMBRE 18h30**

Salle des Fêtes du Château d'Issigeac

**OBJET :**

- \*Bilan moral et financier ;
- \*Renouvellement d'un tiers du Conseil d'administration qui élira ensuite le bureau ;
- \*Prévisions des activités de l'année 2 008-2 009;
- \*Adhésions : prix des cartes fixé à 10 euros  
(paiement le soir-même) ;
- \*Questions diverses.

Un buffet suivra la réunion et ceux qui le souhaitent  
pourront prolonger la soirée par des jeux de cartes ou autres ...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à assister à cette réunion.

Toute personne qui souhaite apporter sa contribution à la gestion et au développement de cette  
association sera la bienvenue.

L'Amicale laïque regroupe plusieurs sections :

\*COOPERATIVE SCOLAIRE : loto, Carnaval, fête de l'école, ... pour financer des sorties  
éducatives ;

\*THEÂTRE : troupe du « Jeantou »

\*CEPEB : participation avec d'autres Amicales du secteur à la gestion du centre de vacances de  
Gouaux de l'Arboust dans les Pyrénées ;

\*Participation à la Bodega de l'UAI.

Il est possible de créer d'autres sections culturelles ou sportives.

Venez nombreux.

Le Président : M. Castagner Jean Claude



**TRANSPORT SCOLAIRE DU SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE ISSIGEAC-FAUX**

Circuit de transports scolaire n°2 : ISSIGEAC - ST AUBIN - FAUX - BOISSE - ISSIGEAC

Année scolaire 2008 - 2009

POINT DE RAMASSAGE		HORAIRE	
Commune	Lieu-dit	Aller (matin)	Retour (soir)
ISSIGEAC	Ecole	8h08	17h10
SAINT AUBIN DE LANQUAIS	Eglise	8h18	17h20
FAUX	Ecole	8h25	17h27
MONTAUT	Le Gaston	8h32	17h35
BOISSE	Spérétout	8h39	17h42
	Bourg	8h42	17h45
ISSIGEAC	Ecole	8h50	17h53

Le SVS d'Issigeac-Faux et le Conseil Général viennent de réorganiser le circuit n°2 (Issigeac - Saint-Aubin-de-Lanquais - Faux - Boisse - Issigeac), principalement guidés par la volonté de sécuriser les arrêts afin de réduire au maximum les dangers auxquels pourraient être exposés les élèves. Par ailleurs, les arrêts non utilisés ont été supprimés, ce qui permettra de réduire le temps de transport des enfants. Toute demande de création d'un point d'arrêt doit être exprimée par écrit au SVS.

**5**

Le nouveau circuit fonctionnera à compter du MERCREDI 5 NOVEMBRE 2008

Le Président, Jean-Marie FRICOT





## U.A.I

- Le début de saison est plus qu'encourageant pour l'équipe I. Après 4 matchs, nous sommes à la 3<sup>ème</sup> place de la poule, à 2 points de Montignac et Monpazier, avec 3 victoires et un nul. Les 2 matchs "à domicile" à Castillonnès, magistralement arbitrés par M. Gillet, ancien arbitre international, nous ont vu gagner largement contre Le Caoulet (31-3) puis le COPO (40-22). A l'extérieur, les orange-et-noir ont été accrocheurs en gagnant à Daglan (6-3) et faisant match nul à Cancon (8-8). Un cinq de devant faisant preuve d'abnégation, une brillante 3<sup>ème</sup> ligne, une charnière jeune qui prend de l'assurance et des lignes arrières entreprenantes, tout cela accompagné d'une osmose entre anciens et jeunes font que le jeu produit est de qualité. Pourvu que ça dure, d'autant que nous n'avons pas encore rencontré les deux "gros bras" de la poule, Montignac et Monpazier. (Attention, le nombre de points et le classement donné chaque lundi par le grand quotidien régional comporte des erreurs dues à un mauvais décompte des points de bonus offensif).
- L'équipe II a souffert du manque global d'effectifs dû aux blessures de la Première, aux absences et au nombre total de licenciés séniors encore un peu juste. L'idéal serait en fait d'avoir 3 à 4 joueurs supplémentaires pour combler les trous, notamment au niveau des 2 premières lignes. Après 4 journées, la Réserve avec 2 victoires et 2 défaites se situe à la 3<sup>ème</sup> place.
- Le samedi 11 octobre, l'école de rugby de l'entente "LIL" (Lalinde-Issigeac-Lanquais) avait délocalisé un tournoi à Issigeac. Près de 250 enfants, de 6 à 11 ans, rassemblant les clubs de Bergerac, Prigonrieux, Eymet et l'Entente "LIL" ont disputé des tournois par tranche d'âges. Quel plaisir de voir, sous un beau soleil, évoluer tous ces garçons (+ quelques filles), encadrés par des éducateurs dévoués et qualifiés, le tout dans un excellent esprit. Et un grand merci à nos bénévoles qui ont préparé les casse-croûtes pour tous.
- Le 2 août, Danny Dubois et Nano Lial avaient organisé un buffet dansant pour les anciens de l'école d'Issigeac qui ont aujourd'hui autour de 60 ans. La fête ayant laissé un excédent financier, nos deux organisateurs ont fait un don de 120 € à l'Amicale Laïque pour l'école d'Issigeac et un autre du même montant à l'école de rugby de l'UAI. Merci à eux.
- Après 2 dimanches de repos pour les vacances de la Toussaint, le championnat reprendra son cours en novembre :
  - Le 9 à Castillonnès : UAI - Prigonrieux
  - Le 16 à Montignac : Montignac - UAI
  - Le 23 à Castillonnès : UAI - St Vite



Nous retrouverons enfin le pré du Stade Éric Chauveau le 7 décembre contre Monpazier.

Site : [www.ua-issigeac.new.fr](http://www.ua-issigeac.new.fr)

Courriel : [ua.issigeac@wanadoo.fr](mailto:ua.issigeac@wanadoo.fr)



## AÎNÉS RURAUX

### 🌀 Compte rendu des activités du mois d'OCTOBRE 2008 🌀

**\*Mercredi 8 Octobre** : Belle reprise de la saison 2008/2009 de la belote inter Clubs à Monsaguel, qui a vu s'affronter 56 équipes dans la joie de se retrouver.

**\*Vendredi 10 Octobre** : Vingt six adhérents du club ont assisté au grand rassemblement départemental des Aînés Ruraux à la salle Anatole France de Bergerac où 720 Aînés du département ont participé à cette journée, un délicieux et copieux repas a été servi. Repas animé avec sketches, danses, une ambiance très amicale.

**\*Jeudi 16 Octobre** : Vingt seniors ont participé gratuitement à la journée départementale « Seniors soyons sport » organisée par le Conseil Général. Bien que la pluie soit présente, chacun a pu prendre part aux diverses activités proposées. Le repas a été servi sous un chapiteau où 1800 personnes ont pris place.

**\*Dimanche 19 Octobre** : Vif succès de notre loto qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Bouniagues. La salle était trop petite et beaucoup de personnes attendent une salle des fêtes à Issigeac.

## Activités à venir

**\*Vendredi 7 Novembre** : Repas choucroute (voir affiche)

**\*Dimanche 9 Novembre** : Un super loto de fin d'année (voir affiche)

**\*Jeudi 13 Novembre** : L'Association des retraités du Bergeracois « Lou Cantou » se propose de nous recevoir dans le cadre d'une rencontre Inter Clubs à son repas dansant à la salle Anatole France à Bergerac. Menu : Punch - Tourin blanchi aux vermicelles - Galantine au foie gras - Filet de sole farci avec sa sauce au champagne - Sorbet à la poire - Cuisse de canette aux olives sauce madère - Choux blancs braisés - Salade-Fromages - Vacherin à la mandarine - Café. Prix de la journée 28 euros - Inscriptions avant le 4 Novembre.

**\*Samedi 6 Décembre** : Repas au profit du Téléthon

Pour tout renseignement : 05.53.58.70.83 ou 06.32.96.94.13 - Monsieur LINDMANN

### TELETHON ISSIGEAC 2008

**SAMEDI 06 DECEMBRE**

A la salle des Fêtes de Monsaguel

\*\*\*\*\*

Les Aînés Ruraux d'Issigeac vous proposent de vous recevoir à son repas dansant (animé, ambiance assurée) suivi d'une Tombola de 30 lots dont le bénéficiaire sera versé au profit du Téléthon

\*\*\*\*\*

Menu : Kir et ses amusettes, couscous royal, salade, fromage, dessert, tarte aux pommes, café, vin à volonté, mousseux. Apporter son couvert

\*\*\*\*\*

Accueil à partir de 19 heures 30

\*\*\*\*\*

Prix du repas : 18€ (chèque à l'ordre des aînés ruraux). Afin d'assurer le bon fonctionnement de cette soirée, inscriptions et réservations avant le 25 novembre auprès de M. Lindmann (05.53.58.70.83) ou Mme Beylemet (05.53.58.73.03) ou Mme Garrigue (05.53.61.11.54) ou Mme Boucheron (05.53.58.80.95) ou M. Buisset (05.53.73.27.90)

Dans le cadre d'une rencontre inter clubs à son repas annuel

\*\*\*\*\*

**VENDREDI 7 NOVEMBRE 2008**

Repas Choucroute

\*\*\*\*\*

Repas animé, ambiance assurée, il sera servi à la salle des fêtes de Bouniagues

\*\*\*\*\*

Accueil à partir de 11 heures 30, les beloteurs à partir de 10 heures

\*\*\*\*\*

Menu : Apéritif kir et ses amuses gueule, potage, choucroute royale avec jarret, salade, fromage, dessert omelette norvégienne, bière en bouteilles, vin blanc d'Alsace, vin rouge Bergerac en carafe, café, mousseux crémant d'Alsace.

\*\*\*\*\*

Apporter son couvert

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire avant le 2 novembre au 05.53.58.70.83 ou 05.53.58.73.03 ou 05.53.61.11.54. Prix du repas : 22 euros. Chèque à l'inscription à l'ordre des Aînés Ruraux.

### BOUNIAGUES

**DIMANCHE 9 NOVEMBRE**

**SUPER LOTO**

Des Aînés ruraux du canton d'Issigeac

\*\*\*\*\*

Nombreux lots

\*\*\*\*\*

Une corbeille de 6 canards gras avec foies, une panier gastronomique valeur 100€, 4 canards gras avec foies, 6 canards sans foies, 42 magrets, 2 longes de porc, filets garnis, apéritifs, produits régionaux, cartons de vins, plateaux de fromages, plateaux de fruits, appareils ménagers

\*\*\*\*\*

12 parties + 4 lignes, 2 cartons sec

\*\*\*\*\*

Buffet - Bourriche 15 lots - 6 magrets - Buvette

\*\*\*\*\*

Le carton 1€, 6 cartons 5€, 13 cartons 10€  
1 lot au voisin de gauche et de droite du carton



## PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

### NOVEMBRE 2008

Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu
<u>Vendredi 31 - Toussaint</u>	16h00	Saint Léon	<u>Lundi 3</u>	11h00	Rouquette
	17h30	Cunèges		17h00	Saint Aubin de Cadelech
<u>Samedi 1<sup>er</sup> novembre - Fête de TOUS LES SAINTS</u>	9h30	Issigeac	<u>Mardi 4</u>	16h30	Cogulot
	9h30	Sigoulès	<u>Mercredi 5</u>	16h30	Serres
	11h00	Bouniagues	<u>Jeudi 6</u>	16h30	Saint Julien d'Eymet
	11h15	Eymet	<u>Vendredi 7</u>	16h30	Sainte Innocence
	15h30	Faux	<u>Samedi 8</u>	17h00	Monsaguel
	15h30	Pomport		17h00	Thenac
	17h00	Ribagnac	<u>Dimanche 9</u>	9h30	Boisse
	17h00	Eyrenville		11h15	Eymet
<u>Dimanche 2</u>	9h30	Faurilles	<u>Samedi 15</u>	17h30	Sigoulès
	9h30	Saint Perdoux	<u>Dimanche 16</u>	9h30	Saint Cernin de Labarde
	11h15	Eymet		11h15	Eymet
	15h00	Saint Capraise d'Eymet	<u>Samedi 22</u>	17h30	Monestier
	15h00	Cimetière de Monmarvès	<u>Dimanche 23</u>	9h30	Issigeac
	16h00	Saint Aubin de Lanquais		11h15	Eymet
	16h30	Mescoules	<u>Samedi 29</u>	17h30	Flaugeac
			<u>Dimanche 30</u>	9h30	Sainte Radegonde
				11h15	Eymet



### RERAITÉS AGRICOLES D'ISSIGEAC

Les retraités et près-retraités agricoles de toutes les communes du canton sont invités à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu : **jeudi 27 novembre 2008 à 10 heures à la salle des fêtes d'Issigeac**. Cette réunion sera animée par le Président National Henri Drapeyroux.

Ordre du jour : Compte-rendu des actions menées par notre association, activités de nos responsables, contacts avec les parlementaires et les élus, actions à poursuivre, rapport de toutes les interventions à faire auprès du gouvernement, renouvellement du bureau, questions diverses.

Venez nombreux, votre présence est indispensable ! A l'issue de cette assemblée, un repas sera organisé. Merci de faire parvenir vos inscriptions auprès des responsables communaux avant le 20 novembre.

# QUE SE PASSE T'IL SUR LE CANTON????

## À SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

‣ Heureux évènement : La Municipalité de St Cernin de Labarde est heureuse d'accueillir une nouvelle petite habitante au foyer de Carine et Thierry IZAC. Bonjour et bienvenue à LILA qui fait la joie de ses parents. Félicitations !

‣ Carnet : Madame Lucie PEYROLLES est décédée le 20 octobre 2008 à l'âge de 88 ans. Sincères condoléances à toute sa famille et à ses proches.

‣ Listes électorales : Vous avez jusqu'au 31 décembre 2008 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

‣ Carte Communale de St Cernin de Labarde : Le zonage des terrains constructibles pour la carte communale de St Cernin de Labarde est validé. L'arrêté n° 2008-54 approuvant la carte communale a été signé par M. le Préfet de la Dordogne. Le dossier de présentation et la carte définitive sont consultables en Mairie, au siège du SIVOM, à l'Unité Territoriale de l'Équipement du Bergeracois (DDE) et à la Sous-Préfecture de Bergerac.

‣ Commémoration du 11 novembre : Un dépôt de gerbe est prévu à 11 heures au Monument aux Morts suivi du verre de l'amitié.

‣ Prochaine messe à St Cernin : Le prochain office religieux aura lieu le dimanche 16 novembre à 9h30.



## À CONNE-DE-LABARDE

★ Samedi 18 octobre, l'Amicale Laique accueillait les gourmands venus déguster le bourru bien frais et les châtaignes grillées. Soirée conviviale où chacun a eu le plaisir de retrouver les amis et voisins et bavarder un petit coup dans la salle des fêtes joliment décorée aux couleurs de l'automne.

\*\*\*\*\*

★ Vous allez prochainement trouver dans votre boîte aux lettres un DOCUMENT DE SONDAGE. Ce questionnaire concerne la création d'un ATELIER THEATRE à Conne de Labarde. Il s'adresse aux enfants et aux adultes (jeunes et moins jeunes).

★ Ne le jetez pas ! Remplissez-le et pensez à ce que cela pourrait apporter. Merci d'y consacrer quelques instants.

\*\*\*\*\*

★ C'est le 9 MAI 2009 que "Marie Laurence", notre nouvelle cloche, sera baptisée et montée en haut de notre clocher. Nous souhaitons, à cette occasion, organiser une grande fête et nous avons besoin de la participation du plus grand nombre. En effet, il faut préparer l'accueil des visiteurs, la restauration, les parkings, les animations, etc...Et pomponner notre village !

★ Nous créons un comité d'organisation consacré à la participation de cette journée afin que tous puissent participer à sa conception et à sa réalisation. Nous avons besoin d'idées, de conseils, de prêts (prairies, matériel), de coups de main ou de présence le jour "J". Pour une proposition de service ou pour des renseignements sur "Marie Laurence" (de sa conception à son installation)

Contactez nous : Tél : 05.53.58.37.38 e-mail : mairiecampna@wanadoo.fr.

"C'est une belle aventure à vivre ensemble".



## À FAUX

### \*MANIFESTATION

### \* ETAT-CIVIL

Décès : Madame Marie NOUAILLE née BONAL, est décédée à CASTILLONNES le 1<sup>er</sup> octobre 2008 à l'âge de 94 ans. Elle a été inhumée dans le cimetière de Faux le 3 octobre.



**Samedi 8 novembre à 18h**  
**Eglise St Saturnin de Faux**

12 euros | gratuit pour les moins de 12 ans  
Renseignements : Ass. Sesam 05 53 24 62 75



## À SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE : Lundi et Jeudi de 9h à 13h

Tel/Fax : 05.53.24.33.70 - e-mail : [mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr)

\* ETAT-CIVIL : Monsieur Amérigo ZONATO est décédé à son domicile le 19 octobre 2008 à l'âge de 80 ans. Nous adressons toutes nos condoléances à Thierry, son fils, employé à la commune ainsi qu'à toute sa famille et à ses proches.

\* AIDE A LA CUVE : Pour les ménages non imposables ayant reçu une facture entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 mars 2009. Pour en bénéficier, les ménages doivent faire parvenir avant le 30 avril 2009 à leur trésorerie le formulaire à récupérer en Mairie ou téléchargeable sur le site internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

\* DECLARATIONS DE RECOLTE DE VIN : Vous avez jusqu'au 25 novembre pour les déposer en Mairie.

\* IMPORTANT : LISTES ELECTORALES : Vous avez jusqu'au 31 décembre 2008 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Il suffit de se rendre à la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



## À BOUNIAGUES

### Répertoire

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

Kinésithérapeute - ostéopathe : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h  
Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

**Médecin : Docteur Fauconnot** tel : 05 53 58 36 23

**Taxi : Jo le taxi** tel : 05 53 57 48 99

**Assistante maternelle : Mme Bernède Célia**, 5 route de Saint Cernin,  
tél : 05 53 61 89 63 ou 06 80 34 98 10

## 🌀 Associations - Loisirs - Activités 🌀

**Karaté- Self défense - tai-chi-chuan** pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Reprise des cours le 10 septembre, une séance d'essai est offerte.

Renseignements **M. Ballety** tel : 05 53 29 91 26 ou 06 75 39 30 23

### Dancez avec nous

La danse de loisir est une danse de couple que l'on peut pratiquer dans les bals ou les soirées dansantes sans condition physique particulière à tout âge et sans danger : rock, cha cha cha, tango, valse, java, rumba, samba, fox...

A partir du 11 septembre 2008 à 20h30, reprise des cours à la salle des fêtes de Bouniagues.

Annie et Philippe, moniteurs de danse vous accueilleront pour un premier cours gratuit.

Renseignements : **Annie** : 06 88 94 56 26 ; 05 53 63 89 98

**Les Amis de l'école** : tel : 05 53 58 75 71

**Club Déco Facile** : tel : 05 53 58 77 18

**Club Entente et Loisirs** : tel 05 53 58 20 34

**Comité des fêtes (Lou Fiestou)** : tel 06 19 81 50 52

**Société de chasse** : tel : 05 53 58 37 99

**Club de foot** : tel : 05 53 58 35 23 ou 05 53 58 37 99

**Club de gym** : cours d'abdo- fessiers le lundi et le mercredi de 19h à 20h ; reprise des cours le 3 septembre, une séance d'essai est offerte. Animation : Séverine Garcin : tel. 05.53.22.89.05. A partir du mois d'octobre, un nouveau cours : « *gym douce- gym du dos* » vous est proposé chaque mardi de 10h à 11h. Venez essayer sans engagement ! Renseignements au : 05 53 22 89 05

## 🌀 Informations 🌀

- **Cérémonie du 11 novembre**: la cérémonie au monument aux morts aura lieu à 11h et sera suivie d'un vin d'honneur.

- **fioul : aide à la cuve**

Le gouvernement a décidé de reconduire le dispositif d'aide à la cuve pour l'hiver 2008-2009.

Cette aide est réservée aux ménages modestes qui se chauffent au fioul et elle est portée à 200 €.

L'aide concerne les ménages non imposables ayant reçu une facture entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 31 mars 2009. Pour en bénéficier, les ménages doivent faire parvenir **avant le 30 avril 2009 à leur trésorerie** :

- l'avis de non imposition 2007,
- un formulaire, disponible sur le site Internet de la préfecture de la Dordogne « portail des services de l'état », ou à retirer auprès du trésor public,
- la photocopie de la facture de fioul,
- un relevé d'identité bancaire.

Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Pour plus de renseignements rapprochez vous de votre trésorerie.



À PLAISANCE



🌀 Etat-Civil 🌀



**DECES** : Décès de Mme GOURDON Isabelle le 30 Septembre 2008 (fille de Mme REBEYROL Annie domiciliée au lieu-dit Les Merles). Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis.

## ☞ Goûter de Noël ☞

Une date à noter sur vos agendas : le Samedi 13 Décembre 2008 à partir de 16 Heures 30, un goûter sera offert aux enfants de la commune (de moins de 14 ans) en attendant le Père Noël.

## ☞ Divers ☞

\*Prime à la cuve de 200 € : Cette aide est réservée aux ménages non imposables à l'impôt sur le revenu ayant reçu une facture de fioul domestique pour le chauffage de la résidence principale entre le 1<sup>er</sup> Juillet 2008 et le 31 mars 2009. Cet imprimé peut être retiré à la Mairie de PLAISANCE.

\*L'Épicerie de la Halte a désormais un dépôt du journal « Sud Ouest ».

\*La municipalité attire votre attention sur l'importance de bien noter les informations que vous trouverez dans la Gazette. Celles-ci ne feront plus l'objet de "rappel" sous une autre forme (exemple : bulletin délivré par La Poste). Merci de votre compréhension

## ☞ Commémoration du 11 novembre ☞

La municipalité de Plaisance et les Anciens Combattants, invitent la population à assister aux cérémonies du souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918.

Programme des cérémonies : dépôt de gerbes aux monuments aux morts à :

-10h30 à Mandacou, - 11h00 à Falgueyrat, - 11h30 à Eyrenville.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à 11h45.

## ☞ Loisirs ☞

Sorties de novembre et décembre 2008 (tous les RDV sont à 9h)

Date	Lieu	RDV
3.11	Lalinde	Mairie de Lalinde
10.11	St Cassien	Eglise St Cassien (repas)
17.11	Mandacou	Eglise Mandacou
24.11	Pomport	Salle des Fêtes de Pomport
1.12	Mauzac	Eglise de Mauzac (repas)
8.12	Ste Radegonde	Parking Roquepine
15.12	Issigeac	Parking "Chez Alain"
22.12	Verdon	Ecole de Verdon



## FOYER RURAL SAINT-LÉON / BARDOU

### ☞ Assemblée Générale ☞

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 23 novembre 2008 à 9h30 à la Mairie de St Léon. L'ordre du jour sera : compte-rendu des activités 2008, rapport financier, projets pour l'année 2009, questions diverses. L'Assemblée Générale se terminera par un apéritif

Pour ceux qui le désirent, nous proposons un déjeuner au restaurant à Issigeac. Le menu sera le suivant : Kir, salade périgourdine, pièce de bœuf, pommes de terre sarladaises, fromage, salade, profiteroles, café et vins compris. 10€ pour les adhérents (menu à 6€ pour les enfants de moins de 10 ans). 25€ pour les non adhérents.

Réservations avant le mardi 18 novembre 2008 au soir impérativement, au 05.53.58.74.00 ou 06.75.79.4.91. Le Président,



## À MONTAUT

### ☞ A la rencontre de nos habitants ☞

☞ Peut être qu'à force de trop voir notre monde agricole, on ne le connaît plus. Et pourtant, il est bien là, même s'il a bien changé. Bien sûr, les grandes exploitations ont remplacé les fermettes, les tracas de la législation européenne ont pris le dessus sur les tracas de la météo mais il existe toujours des passionnés, éleveurs ou agriculteurs.

☞ Jérémy Dufour, fils aîné de Thierry et Danièle, âgé seulement de 23 ans s'est installé voilà bientôt 2 ans à la ferme familiale. Non par filiation, comme on peut le croire, mais par passion. Et tous ceux qui ont choisi de vivre ici pour la beauté de l'environnement doivent savoir que c'est aussi grâce à nos paysans que les terres sont si belles. D'ailleurs, Jérémy se dit un « simple jardinier du paysage » lorsqu'il évoque son travail sur les céréales. Jolie expression pour dire qu'il est garant d'un patrimoine. Mais c'est surtout dans son métier d'éleveur qu'il excelle.

☞ Déjà à la tête d'un troupeau de 130 chèvres laitières, couvertes par seulement 5 boucs majestueux (j'en devine qui rêvent...) il construit une chèvrerie moderne qui pourra accueillir 280 bêtes à lait pour mars prochain. Même si les contraintes de la traite et des mises bas sont difficiles, et ne lui permettent de prendre qu'une dizaine de jours de congés par an, Jérémy ne se plaint pas, au contraire, il est fier de la production de lait de ses biquettes destinée à la laiterie de St Astier pour la fabrication en appellation de notre fameux Cabécou du Périgord. Paysan, cela se vit, comme l'émerveillement que produit un champ de tournesol en fleur, la naissance d'un petit chevreau ou le parfum du blé mûr.

☞ Cela se découvre aussi, alors plutôt que d'aller dans les salons surpeuplés et surchauffés, approchez-vous, Jérémy est prêt à vous faire partager sa passion. Merci pour cette visite et pour les affectueux coups de tête de ces si amusantes chevrettes.

☞ Le nom de son exploitation : « chante grillon » irrésistible !

Au mois prochain.....

### ☞ A vos calendriers ☞

☞ D'ores et déjà, merci de noter la date du 10 janvier 2009 pour la Galette des Rois.



## À MONSAGUEL

### ☞ Amicale des Œuvres Laiques ☞

L'Amicale des Œuvres Laiques de Monsaguel tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 26 novembre à 21 heures à la salle des fêtes. Outre les différents rapports d'activités et autres, il sera procédé au renouvellement des membres du bureau. Il s'agit d'un moment particulièrement important de la vie de l'Amicale auquel sont conviés tous les adhérents et les sympathisants de bonne volonté !

### ☞ Cérémonie du 11 novembre ☞

Les habitants du village sont cordialement invités à participer à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 devant le monument aux Morts de la commune. La cérémonie, qui cette année revêtira un caractère exceptionnel, aura lieu à 10h30, en présence d'anciens combattants. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

### ☞ Elagage des haies ☞

Les haies boisées qui bordent nos routes communales doivent avoir une hauteur limitée à 5m. Bon nombre d'entre-elles, dont l'entretien revient aux propriétaires, possèdent des arbres dont les branches constituent une gêne, voire un danger, pour le passage des camions et de certains engins agricoles. La municipalité envisage de faire établir par la DDE un devis des travaux d'élagage nécessaires.





# QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

## Dimanche 9 novembre : JOURNEE AUTOUR DE LA POMME ET DES POMMIERS

Exposition de diverses catégories de pommes et pommiers (achat possible), maquette de greffe et dégustation : pomme à croquer, gâteaux à la pomme, cidre, jus de fruits - avec la participation de M Labonne. Salles du caveau, de 9h à 17 h.



### **Halfaouïne**

Mise en piste Gilles Baron/  
Ecole de cirque de Tunis

Halfaouïne : le spectacle tire son titre d'un quartier animé de Tunis. Ce quartier populaire, célèbre place de la médina de Tunis était jadis le quartier des poètes, des comédiens et danseurs. Depuis 2003, ce quartier abrite l'Ecole nationale des arts du cirque de Tunis (ENACT), installée au sein du Théâtre National Tunisien.

Après quatre années de formation, la première promotion donne naissance au Cirque de Tunis et à *Halfaouïne*, premier spectacle pour cette toute jeune équipe. Sous le regard de Gilles Baron, ensemble, au cœur de ce lieu d'identités culturelles multiples, ils ont rêvé un monde de djinns, ces héritiers des esprits du voyage qui offrent le récit d'une population en migration. Tous adeptes de la corde, du mâit chinois, du trapèze, de l'acrobatie et de la contorsion, ces dix artistes sont à l'unisson de ce qui se joue derrière les murs de l'école : ils nous offrent un cirque généreux, fougueux, bagarreur, technique et sensuel, en écho aux bruits de la rue tunisienne.

du tourisme auprès du directeur de l'école de cirque pour que les étudiants viennent jouer dans ces très nombreux espaces touristiques. Les artistes ne seront pas obligés de s'expatrier (...). En outre, dès la fin de leur formation, les artistes seront embauchés dans une nouvelle structure : Le Cirque de Tunis, qui va tourner en France, en Europe, dans le Maghreb et dans le monde arabe.» Bernard Turin, conseiller pédagogique à l'ENACT, ancien directeur du CNAC. *Stradda, juillet 2007*

#### **Presse**

« Une couleur artistique contemporaine et tunisienne. Il y a plusieurs indices qui permettent de penser que le cirque va se développer rapidement en Tunisie. C'est d'abord l'enthousiasme que nous avons pu constater lors des spectacles intermédiaires donnés par les étudiants de cette première promotion (...). C'est aussi l'intérêt du public pour les spectacles de nouveau cirque invités par l'Institut français. C'est enfin l'énorme demande du secteur

#### **Repères**

Le quartier Halfaouïne a été rendu célèbre à l'étranger grâce au film *Halfaouïne, l'enfant des terrasses*, tourné en 1990 par le réalisateur tunisien

Férid Boughedir.

Ce film jubilatoire et désarmant a reçu de nombreux prix et récompenses : Prix UNESCO du Festival de Carthage, Prix de la meilleure œuvre du festival de Chicago...

### PLACE AU CIRQUE !!!

L'OT propose une sortie en autocar le mardi 9 décembre à l'Agora de Périgueux pour le spectacle de cirque Tunisien « Halfaouïne », - acrobaties à la corde, mat chinois et trapèze, contorsions. Vous pouvez réserver (rapidement car les places sont vite prises), à l'OT au 05 53 58 79 62 de 14h à 17h (sauf sam, dim et lun) ou aux heures de repas au 05 53 58 72 87. Spectacle : 1h, à partir de 6ans.

Départ vers 19h et retour Place du Château.

Prix par personne : 22 euros, (incluant le trajet et le spectacle).

\*moins de 26 ans et demandeur d'emploi : 16 euros,

\*moins de 18 ans : 13.5 euros).



## Dimanche 14 décembre : MARCHE DE NOËL

Organisé par les élèves de BTS du lycée agricole de Périgueux, sur la place du Château toute la journée de 9h à 19h. Stands divers pour vos cadeaux -artisanat, vannerie, bijoux.....- et produits gastronomiques locaux. Vin chaud.



### Hébergers : La Taxe de Séjour.

Vous avez jusqu'au 30 novembre pour adresser le règlement de la taxe de séjour 2008 perçue auprès de vos touristes, soit au SIVOM ou à l'O.T. Attention les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.

\*\*\*\*\*

